

triels de toutes les parties du pays et compile la masse formidable des informations qu'elle obtient ainsi.

La section du Commerce Extérieur a fait disparaître le double emploi précédemment constitué par les publications statistiques du ministère des Douanes. Elle a mis sur pied une nouvelle classification des marchandises importées et exportées, actuellement divisées en trois groupes: "selon la substance constituant l'élément principal," "selon la destination" et "selon la source ou origine." Les importations ou exportations sont classifiées d'après le premier système dans les tableaux 10 et 11 du chapitre consacré au commerce, dans la présente édition de l'Annuaire.

La section des Transports en Commun du Bureau Fédéral de la Statistique a inauguré un système des statistiques des transports par eau et procure des statistiques mensuelles du trafic des canaux. Elle a aussi assumé le travail statistique autrefois accompli par le ministère des Chemins de fer et Canaux, supprimant le double emploi et adaptant ses informations aux besoins de la Commission des Chemins de Fer. Les statistiques mensuelles sur le trafic des réseaux ferrés, leurs recettes et leurs dépenses revêtent une importance toute spéciale pendant la durée de la crise ferroviaire. Cette section publie des rapports annuels sur les chemins de fer et les canaux, les compagnies de messageries, de télégraphe et de téléphone.

La section du Commerce Intérieur a recueilli le fruit des travaux de divers rouages statistiques créés pendant la guerre, spécialement en ce qui concerne les fluctuations des cours et les stocks d'approvisionnements. Cette section se procure des informations sur le trafic auprès des compagnies de transports et puise ses renseignements sur les cours et les marchés auprès de la Commission des Grains, de la Division du Bétail, du ministère de l'Agriculture, etc. Les statistiques des prix de gros, autrefois compilées et publiées par le ministère du Travail, lui ont été confiées. La section du Commerce Intérieur publie des bulletins hebdomadaires sur les stocks de grain et les expéditions de grain; des statistiques mensuelles sur les aliments qui contiennent les entrepôts frigorifiques, sur le bétail vendu aux abattoirs et sur les provisions de sucre; des statistiques trimestrielles sur les stocks de peaux vertes et des statistiques annuelles sur le mouvement des grains et le commerce du charbon.

La section Financière du Bureau Fédéral de la Statistique s'est principalement occupée jusqu'à présent des problèmes touchant aux finances publiques (fédérales, provinciales, municipales). Jusqu'alors, les provinces avaient publié des statistiques financières, mais leurs méthodes de comptabilité respectives étaient entièrement différentes les unes des autres, si bien qu'aucun parallèle n'était possible, soit au point de vue des recettes, soit au point de vue des dépenses; on a remédié à cette confusion en créant un système uniforme qui permet de les comparer entre elles. On a procédé de la même manière quant aux statistiques municipales de toutes les villes de la Puissance dont la population dépasse 3,000 habitants. Ces réformes constituent une importante contribution à l'étude des problèmes civiques.